

PAR COURRIEL  
Le 7 décembre, 2017

Mme Luce Asselin, Sous-Ministre associée à l'Énergie et aux Mines  
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, A 407  
Québec (Québec) G1H 6R1  
Courriel : [luce.asselin@mern.gouv.qc.ca](mailto:luce.asselin@mern.gouv.qc.ca)

**Objet : Projets de règlements visant l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures**

Madame la Sous-Ministre associée,

Je vous prie de recevoir en pièce jointe les commentaires adoptés par le Conseil d'administration de l'Ordre des géologues concernant les projets de règlements visant l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures publiés à la Gazette du Québec le 20 septembre dernier.

Sommairement, l'Ordre des géologues voit d'un bon œil les nouveaux règlements proposés tout en notant diverses améliorations à faire avant leur adoption.

Sans reprendre les commentaires détaillés sur divers articles, nos principales recommandations sont :

1. Améliorer l'information publique associée aux projets règlementaires ou législatifs;
2. Corriger le biais favorable aux ingénieurs dans l'administration des règlements;
3. Mieux distinguer les activités de reconnaissance géologique des activités menant à la mise en valeur (sondages stratigraphiques vs forage exploratoire).

Nous demeurons à votre disposition pour toute clarification par rapport aux commentaires ainsi présentés ou tout autre sujet connexe.

Je vous remercie de votre bienveillante collaboration et je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Respectueusement,



Alain Liard, géo.

Secrétaire et directeur général

p.j. Commentaires sur trois projets de règlements relevant de la Loi sur les hydrocarbures